



## Les avancées syndicales de 2017 : du positif pour nos entreprises !

Voici les principales mesures obtenues en 2017 par la CAPEB (ou qui répondent à nos revendications) :

### > Qu'avons-nous obtenu pour soutenir l'activité ?

- ➔ **Sauvegarde** pour 6 mois supplémentaires du **Crédit d'Impôt Transition Énergétique** pour les **parois vitrées** (fenêtres...) et **les chaudières HPE** (15 % jusqu'au 30/06/2017) + **maintien à 30 %** pour tous les autres équipements actuellement éligibles (> Déc. 2017)
- ➔ **Maintien de la TVA à taux réduit** (> Déc. 2017)
- ➔ **Prorogation pour 3 ans du crédit d'impôt « Accessibilité »** jusqu'au 31 décembre 2020 (> Déc. 2017)
- ➔ Dispositif « **Coup de pouce économies d'énergie** » permettant de bénéficier de **primes CEE** (Certificat d'Economie d'Energie) exceptionnelles pour financer des travaux d'économie d'énergie (> 23 Fév. 2017)
- ➔ **Enveloppe de 6,3 millions d'euros** (+ 11,1%) du Conseil Départemental de Saône-et-Loire pour soutenir 377 projets locaux de collectivités qui devrait générer 55 millions d'euros de travaux au total (> 21 Sept. 2017)

Ces mesures vont dans le bon sens. C'est des chantiers en plus ! Mais la CAPEB 71 réclame une mesure choc : le retour de la TVA à 5,5 % pour tous les travaux de rénovation !

### > Qu'avons-nous obtenu pour réduire les charges ?

- ➔ Baisse de la cotisation « **allocations familiales** » de **2,15 points** pour l'ensemble des travailleurs indépendants (> 5 Sept. 2017)
- ➔ **Baisse dégressive de 5 points de la cotisation « maladie et maternité »** jusqu'à 43 000 euros de revenu, soit un **gain de pouvoir d'achat de 200 millions d'euros** pour environ **75%** des indépendants
- ➔ **Augmentation du CICE** de 6 à 7 % au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (> Jan. 2017)
- ➔ Baisse de la **cotisation AGS** de 0,20 % à **0,15 %** (> 1<sup>er</sup> Juill. 2017)
- ➔ **Rétrocession de 15 % des cotisations intempéries** par l'UCF (> 2 Fév. 2017)

La baisse des charges sociales et fiscales doit se poursuivre pour améliorer la compétitivité de nos entreprises ! C'est la priorité de la CAPEB 71 !

### > Qu'avons-nous obtenu contre les concurrences déloyales ?

- ➔ Travail détaché : **renforcement de la responsabilité des donneurs d'ordre** au 1<sup>er</sup> juillet 2017
- ➔ **Accord au sein du Conseil des Ministres Européens du Travail sur le travail détaché** : limitation du détachement à 12 mois, principe d'égalité (à travail égal, salaire égal), renforcement de la lutte contre la fraude... (> 23 Oct. 2017)
- ➔ **Maintien de la franchise de TVA des micro-entrepreneurs à 33 200 €** malgré le doublement du seuil à 70 000 € pour bénéficier du régime de la micro-entreprise (> Déc. 2017)

## > Qu'avons-nous obtenu dans le domaine social ?

- ➔ Création d'une aide financière pour les apprentis âgés de moins de 20 ans d'un montant de 335 euros (> Décret du 28 Fév. 2017)
- ➔ Le RSI est adossé au Régime Général de la Sécurité Sociale sans augmentation de 30 % des cotisations + préservation des droits (*aide sociale*) et spécificités des indépendants au sein du nouveau régime (> Déc. 2017)
- ➔ Le Compte pénibilité : devient le « compte professionnel de prévention » : suppression de 4 facteurs de risques impactant le BTP + suppression des deux cotisations servant à financer le compte pénibilité (> 23 Sept. 2017)
- ➔ Le Code du Travail est réformé dans un sens plus favorable aux petites entreprises (sécurisation des chefs d'entreprises, dialogue social simplifié, procédures de licenciement allégées, coût des licenciements encadrés... (> 23 Sept. 2017)

## > Qu'avons-nous obtenu comme simplifications ?

- ➔ Suppression de l'obligation de formation supplémentaire imposée par la CCGAM (*Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan*) aux entreprises RGE pour que les clients bénéficient dans le cadre du programme Habiter Mieux, d'un bonus financier de 500 € (> Juin 2017)
- ➔ Report d'1 an de l'entrée en vigueur du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source (> 8 Juin 2017)
- ➔ Simplification du dispositif de lutte contre les logiciels frauduleux applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (*seuls les logiciels et systèmes de caisse seront concernés, pas les logiciels de gestion*) (> 15 Juin 2017)
- ➔ Amélioration du dispositif de qualification QUALIBAT : nouvel outil informatique, simplification de la gestion des qualifications par les entreprises elles-mêmes (> 2017)
- ➔ Simplification des normes : désormais pour une norme réglementaire créée, deux devront être supprimées ou simplifiées en cas d'impossibilité avérée (> Circulaire du 26 Juill. 2017)

## > Qu'avons-nous obtenu dans les autres domaines ?

- ➔ Prorogation du Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art jusqu'au 31 décembre 2019 (> 2017)
- ➔ La CAPEB devient la 1<sup>ère</sup> organisation patronale de France en nombre d'adhérents tous secteurs d'activités confondus selon la Direction Générale du Travail (> 26 avril 2017)
- ➔ Le Conseil d'Etat la représentativité interprofessionnelle de l'U2P sur l'ensemble du champ des entreprises artisanales, commerciales et libérales = Reconnaissance renforcée de l'U2P à laquelle adhère la CAPEB (> 7 Juill. 2017)
- ➔ L'UPA 71 devient « l'U2P 71 : Union des Entreprises de Proximité de Saône-et-Loire » (> 10 juill. 2017)  
Les artisans et les professions libérales de Saône-et-Loire s'allient pour constituer la 1<sup>ère</sup> force patronale du département pour défendre et représenter les entreprises de proximité face à l'Etat, à l'Administration, aux Syndicats et au grand patronat

**Rien n'arrive jamais seul ! Sur tous ces sujets et bien d'autres, vos représentants de la CAPEB se sont battus !**



Ces avancées vont dans le bon sens. Pour certains, elles paraîtront peut-être « modestes », « techniques » ou « insuffisantes »... **Mais si nous n'avions rien fait, nous n'aurions rien obtenu et ce serait pire !**

**Pour obtenir d'autres mesures favorables, continuons le combat tous ensemble, engagés derrière la CAPEB ! Car sans votre soutien, rien ne serait possible ! Plus forts. Ensemble !**